

TROILUS ANNONCE DES CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET FAIT LE POINT SUR SES ACTIVITÉS

Le 11 septembre 2023, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« **Troilus** » ou la « **Société** »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) annonce les changements suivants au sein de la direction.

- Blake Hylands a quitté son poste de président. Il continuera toutefois à soutenir et à conseiller l'équipe technique et l'équipe d'exploration jusqu'à la fin de l'année, à temps partiel.
- Le rôle actuel de Jacqueline Leroux en tant que vice-présidente, environnement, permis, et opérations du Québec, a été élargi pour inclure la supervision de toutes les opérations au Québec, ce qui couvre la gestion et la logistique du camp de Troilus ainsi que les relations avec la communauté. Daniel Bergeron, qui supervisait auparavant les opérations au Québec, a été nommé vice-président des projets spéciaux et se concentrera désormais sur le développement des infrastructures en collaboration avec l'équipe d'ingénieurs et sur les relations gouvernementales.
- Kyle Frank, directeur de l'exploration, a été promu au poste de vice-président, exploration, et Nicolas Guest a été promu au poste de directeur de l'exploration.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré ce qui suit : « Au nom de tous les employés de Troilus, nous tenons à remercier Blake Hylands pour les contributions inestimables qu'il a apportées à la Société au cours de son mandat et pour son engagement inébranlable en faveur de la réussite du projet. Je suis persuadé qu'il excellera dans ses nouveaux projets, et je suis impatient de poursuivre notre collaboration et nos partenariats. Jacqueline Leroux a joué un rôle déterminant dans l'avancement du projet depuis 2018. Sa formation technique, sa connaissance approfondie du cadre de réglementation du Québec, son leadership et son dévouement exemplaire font d'elle la candidate idéale pour superviser les opérations au Québec. Le nouveau rôle de Daniel Bergeron nous permettra de tirer parti de son expertise en matière d'infrastructures et de gouvernement dans le nord du Québec, en travaillant en étroite collaboration avec l'équipe d'ingénieurs pour nous assurer que nous développons un projet durable et fonctionnel dans un environnement éloigné. Je voudrais également féliciter Kyle Frank et Nicolas Guest pour leurs promotions bien méritées. Ils ont tous deux joué un rôle déterminant dans nos réussites en matière d'exploration au cours des dernières années et nous nous réjouissons de pouvoir bénéficier de leurs contributions et de leur leadership continus alors que nous continuons d'exploiter la valeur de ce secteur prometteur. »

Mise à jour opérationnelle

Troilus est ravie de présenter une mise à jour sur ses activités actuelles et les prochaines étapes. Bien que le marché des sociétés minières juniors soit mouvementé depuis un certain temps, la Société demeure en bonne position grâce à l'un des plus grands gisements d'or et de cuivre en octroi de permis au Canada. Étant consciente de la situation favorable de Troilus, la Société a pris la décision de prendre des mesures de réduction des coûts en évaluant soigneusement l'efficacité opérationnelle et en identifiant les

dépenses non essentielles. Cette décision permettra de répartir efficacement les fonds propres, d'assurer une résilience et une agilité financières durables et de renforcer l'avantage concurrentiel à long terme de la Société.

Ce mois-ci, l'équipe d'exploration a terminé les derniers forages. Ceux-ci seront inclus dans une estimation mise à jour des ressources minérales qui devrait être terminée à la fin du troisième trimestre de 2023. Ce délai légèrement plus long que prévu est dû à l'interruption des activités d'exploration pendant six semaines causée par la persistance des incendies de forêt au Québec cet été. Une fois le programme de forage terminé, la société se concentrera sur le développement de la mine, l'obtention des permis et le financement du projet. Les futures activités d'exploration se dérouleront selon une approche ciblée et détaillée afin de continuer à accroître la valeur du site minier et des cibles régionales environnantes.

L'équipe d'ingénieurs de Troilus a continué de travailler avec diligence à la réalisation d'une étude de faisabilité, qui devrait être terminée d'ici la fin de l'année civile 2023 ou au cours des premières semaines de 2024, conformément au calendrier mis à jour de l'estimation des ressources minérales. Les procédures d'obtention des permis fédéraux et provinciaux se poursuivent. Tout récemment, dans le cadre de la phase de planification du processus d'étude d'impact, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et le gouvernement de la Nation Crie ont mené des consultations publiques auprès des communautés de Chibougamau, Mistissini et Chapais. Le public et les groupes autochtones étaient invités à examiner les lignes directrices individualisées de la notice d'impact et l'ébauche de plan de participation du public du projet Troilus pour l'étude d'impact fédérale et à faire part de leurs commentaires à ce sujet. D'autres consultations auront lieu au cours des prochains mois. De plus, la Société a récemment engagé l'entreprise Stantec pour effectuer l'évaluation des répercussions environnementales et sociales (« ERES »), qui devrait être terminée avant la fin de l'année civile 2024 et qui s'appuiera sur les études préliminaires complètes déjà réalisées par Troilus au cours des dernières années et décrira le développement responsable du projet Troilus.

La Société a maintenu son engagement envers l'avancement systématique et la réduction des risques du projet Troilus, soutenant ainsi sa stratégie globale et son objectif principal de création de valeur pour les actionnaires. Depuis la création de Troilus en 2018, des étapes importantes ont été franchies pour améliorer la qualité des actifs, démontrant son potentiel d'envergure et son potentiel économique, et mettant en valeur une possibilité intéressante de création de valeur à long terme. Troilus est impatiente de concrétiser d'autres catalyseurs importants dans les mois à venir, conformément à son plan de mise en valeur en vue de générer un actif productif.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière junior établie au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 432 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault
Vice-présidente, communications de l'entreprise
+1 647 407-7123
info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation révisée des ressources minérales déclarées. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.

Cette EEP est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales inférées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on leur impute des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Il n'y a, par ailleurs, aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. L'EEP est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Consultez l'information qui suit ainsi que le dernier rapport technique de la Société accessible sur SEDAR afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les incidences et les résultats du programme de forage en cours sur la Société; le potentiel de croissance et les éventuels aspects économiques du projet et l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la concrétisation de l'estimation des ressources minérales; le moment auquel aura lieu l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la Société pour 2023 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; les coûts des activités futures; les dépenses d'immobilisations et les frais d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et

cette information se fonde sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.